



MAIRIE DE  
PIONNAT

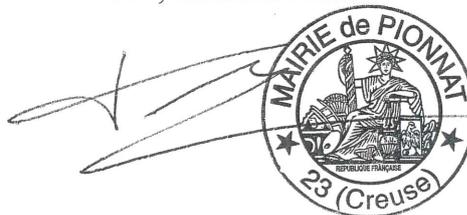
Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la salle du Conseil, le :

**Vendredi 8 décembre 2023 à 20 h**

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A Pionnat, le 1 décembre 2023  
Le Maire, Laurent Piolé



---

Ordre du jour :

- Aide accordée à une locataire communale et virement de crédit,
- Adhésion au groupement de commandes porté par le Syndicat Mixte Est Creuse Développement pour la réalisation de diagnostics immobiliers réglementaires sur les logements communaux,
- Transfert de la compétence « eau potable » à la communauté de Communes Creuse Confluence au 1<sup>er</sup> janvier 2024,
- Dossier DETR 2024,
- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif- Budget principal Commune,
- Révision des loyers logements conventionnés au 1er janvier 2024,
- Décision concernant le tableau des adjoints
  
- Questions diverses :
  - Financement du retable de l'Eglise,
  - Avenir de la taxe sur les pylônes électriques,
  - Boost'Communes 2024,
  - Frais judiciaire,
  - Prime du pouvoir d'achat,
  - Conseil des Jeunes.